

REPUBLIQUE DU SENEGAL
Un Peuple – Un But – Une Foi

MINISTERE DES FINANCES
ET DU BUDGET

Unité de Coordination et de Formulation du
Projet de Cadastre et Sécurisation Foncière

=====
(UCF/PROCASEF/P172422)

TERMES DE REFERENCES POUR LE RECRUTEMENT DE CINQ (05) SPECIALISTES
ENVIRONNEMENT, SOCIAL ET GENRE POUR LES URM PROCASEF

Septembre 2021

1 CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Le Gouvernement de la République du Sénégal a sollicité et obtenu un financement de l'IDA, pour un montant en USD Dollars de 80 millions pour mettre en œuvre le Projet Cadastre et Sécurisation Foncière (PROCASEF) pour une durée de 5 ans (2021-2026). Ce Projet est sous la tutelle du Ministère des Finances et du Budget (MFB).

Les objectifs de développement de ce Projet sont : (i) de renforcer la capacité du Gouvernement pour la mise en œuvre d'un cadastre à l'échelle nationale, et (ii) d'améliorer la sécurisation foncière dans des zones sélectionnées.

Ces objectifs rejoignent ainsi ceux du PSE qui envisage un ensemble d'actions prioritaires entre 2019 et 2023. « Il s'agit de : i) la transformation graduelle des droits d'occupation actuels des ruraux en droits réels, ce qui permettra un certain niveau de transférabilité contrôlée du foncier, tenant compte de la nécessité de protéger les zones pastorales, halieutiques et forestières ; ii) l'investissement dans les instruments de gestion foncière par les services domaniaux, (iii) la recherche du juste équilibre entre la gestion des collectivités territoriales et la supervision des transactions foncières par l'État central ; (iv) la poursuite de la rationalisation de l'inscription au registre foncier urbain ».

Le projet développera et mettra en œuvre des solutions inclusives et durables, qui permettront d'arriver à ces objectifs à travers les principales activités regroupées autour des composantes ci-dessous :

- Composante 1 : renforcer les institutions foncières et investir dans les infrastructures géospatiales ;
- Composante 2 : Appuyer les communes soutenues par le PROCASEF pour enregistrer systématiquement les droits fonciers ;
- Composante 3 : Promouvoir le dialogue à long terme, développer la formation et l'innovation dans le secteur foncier ;
- Composante 4 — Coordination, suivi, et gestion des connaissances du programme ;
- Composante 5 — Composante de réponse d'urgence (CERC).

Le PROCASEF est ancré au Ministère des Finances et du Budget (MFB) et est rattaché au Secrétaire général du MFB. Compte tenu de la portée et la nature multisectorielles des activités foncières, d'autres ministères et organismes gouvernementaux au niveau local, régional et national, ainsi que des maires, des ONG et des OSC, des organisations du secteur privé de même que des notaires et cabinets d'arpenteurs-géomètres seront également impliqués dans la mise en œuvre.

Le Projet interviendra dans 136 Communes réparties dans les 14 régions du Sénégal. La Zone d'intervention du Projet est structurée autour de 5 grappes :

- Grappe du Grand Dakar
- Grappe du Gand Bassin Arachidier
- Grappe Vallée du Fleuve Sénégal et Ferlo
- Grappe Casamance Naturelle
- Grappe du Boundou

Chaque grappe abritera une Unité Régionales de Mise en Œuvre du PROCASEF (URM), avec une équipe opérationnelle sous la supervision du Responsable de l'URM et la coordination générale de l'Unité de Coordination et de gestion du Projet (UCGP).

L'Unité de Coordination et de gestion du Projet (UCGP) chargée de mettre en œuvre les activités a été mise en place par arrêté du Ministre des Finances et du Budget. En perspective du démarrage effectif des activités de mise en œuvre, le PROCASEF envisage de recruter, Cinq (5) spécialistes en environnement et social, objet des présents Termes de Références (TDR).

2 Missions et tâches du/de la spécialiste en environnement, social et genre

Sous l'autorité du Coordonnateur National et sous la supervision du Coordonnateur technique et du Coordonnateur de l'URM (antennes PROCASEF), le (la) spécialiste environnement et social assurera les tâches suivantes :

- ✓ Veiller à la conformité environnementale et sociale de toutes les actions entreprises dans la zone polarisée par l'antenne, avec la réglementation nationale et les directives en matière de sauvegarde environnementale et sociale de la Banque mondiale ;
- ✓ Participer au diagnostic environnemental et social des sites de l'antenne devant accueillir les activités du PROCASEF afin de définir les directives / prescriptions environnementales et sociales générales et spécifiques associées à chaque site ;
- ✓ Appuyer dans l'identification des différentes directives et ou autorisations réglementaires exigées pour la mise en œuvre des activités du projet ;
- ✓ Définir en concertation avec les responsables sauvegardes environnementales et sociales de l'UCGP, un plan de collecte des données des indicateurs retenus ;
- ✓ Faire la remontée des préoccupations des parties prenantes le suivi des plans de gestion environnementale et sociale ;
- ✓ Participer à la mise en œuvre, au suivi et à l'évaluation des instruments de sauvegardes environnementales et sociales du PROCASEF (CGES, CPR, PMPP, VBG-HS/EAS, PGMO, PEES, etc.) ;
- ✓ Participer au processus de screening/tri-préliminaire environnemental et social des activités du projet et de préparation des instruments de sauvegardes spécifiques requises par chaque activité éligible ;
- ✓ Participer aux séminaires de renforcement des capacités en matière de sauvegardes environnementales et sociales ;
- ✓ Travailler en étroite collaboration avec les autres membres de l'équipe de l'antenne (Expert suivi évaluation, expert foncier, etc.) pour contribuer à l'atteinte des résultats qui leur sont assignées ;
- ✓ Servir de contact au niveau de l'antenne aux services techniques de l'environnement et du social au niveau déconcentré ;
- ✓ Développer un système de coordination et d'échanges avec d'autres institutions à l'échelle communale et régionale, pour mieux prendre en compte les préoccupations environnementales, sociales et spécifiquement de genre et d'inclusion sociale à chaque niveau ;
- ✓ Appuyer à l'opérationnalisation du Mécanisme de Gestion des Plaintes (MGP) dans la diffusion de l'information et la divulgation des procédures ;
- ✓ Se charger de l'accueil et de l'orientation des requérants d'information ou plaignants au niveau de l'UCGP ;
- ✓ Appuyer dans la procédure d'enregistrement, de traitement des plaintes et au fonctionnement des différents comités de gestion des plaintes ;
- ✓ Appuyer et assurer le suivi du fonctionnement des comités de gestion des plaintes ;
- ✓ Assurer le reporting, en appui au spécialiste suivi évaluation, de la mise en œuvre et du suivi des mesures de sauvegardes environnementales et sociales relatives au projet ainsi que l'archivage de l'ensemble des documents liés aux activités de mesures de sauvegardes environnementales ;
- ✓ Effectuer toute autre tâche confiée dans le cadre de la mise en œuvre des sauvegardes environnementales, sociales et de genre en particulier et du PROCASEF en général ;

3 Profil et expériences

Formation

- ✓ Être titulaire au moins d'une licence (Bac+4) en sciences sociales ou économiques, développement durable, sciences environnementales ou de tout autre diplôme équivalent ;

- ✓
 - ✓ Expérience
 - ✓ Avoir au moins 5 ans d'expérience de travail en développement social et ou en gestion de l'environnement ;
 - ✓ Avoir une expérience d'un projet foncier avec prise en compte des aspects environnementaux et sociaux ;
 - ✓ Avoir une expérience d'un projet foncier avec prise en compte spécifique des aspects Genre, mécanismes de gestion des plaintes, les Plan d'action de réinstallation, Plan de gestion environnemental et social ;
 - ✓ Justifier d'une expérience de projets avec l'organisation de focus groupe, d'entretiens structurés ou semi structurés (surtout spécifique avec les femmes ou outre groups sociaux a risque d'être exclu), d'enquête de terrain, de séminaire, de colloques et des ateliers ;
 - ✓ Avoir une bonne capacité de rédaction de rapport et de systématisation thématique en Français ;
- ✓ Avoir une bonne maîtrise de l'outil informatique (notamment les logiciels Word, Excel, Access, etc.).

Une expérience des projets et programmes de développement financés par la Banque Mondiale et d'autres bailleurs qui utilisent les mêmes standards environnementaux, d'inclusion sociale et de genre .

4 Durée du contrat

Le contrat sera d'une durée d'un an renouvelable à chaque tranche d'une année pendant la durée du Projet (5 ans), ou durant toute autre période dont les parties pourraient ultérieurement convenir par avenant.

5 Méthode de sélection

La méthode de sélection choisie est la sélection de consultants individuels par mise en concurrence ouverte, conformément au Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI), édité par la Banque Mondiale en juillet 2016, modifié en novembre 2017, Août 2018 et novembre 2020.

6 Soumission des candidatures

Les candidats intéressés remplissant les conditions décrites dans les termes de référence peuvent soumettre leurs candidatures au poste proposé par courriel à l'adresse procasef.mfb@gmail.com

Les dossiers de candidatures doivent être en un seul dossier et comprennent :

- une lettre de motivation;
- un curriculum vitae (C.V) actualisé;